



NUPRID MAX[®]

La meilleure combinaison pour la protection de vos semences de blé

> QUAND APPLIQUER ?

- > Le pansement doit de préférence être effectué immédiatement avant le semis ou entreposé dans un entrepôt frais, sec et bien ventilé.
- > Dans le cas du stockage des semences traitées pour la saison de croissance suivante, vérifier la germination avant le semis.



> COMMENT APPLIQUER ?



Culture	Parasite	Dose (cc/Q)	D.A.R
Blés	Insectes du sol	250	N.R
Blés	Maladies transmises par semences	250	30

1/ PREPARER

Avant toute mise en oeuvre, bien agiter le produit afin d'obtenir une suspension homogène.

2/ TRAITER

- Pendant le traitement garder le système d'agitation en marche.
- Le produit doit être réparti aussi régulièrement que possible sur les graines.
- Pour un traitement de qualité, adapter le volume de bouillie au matériel d'application utilisé de façon à obtenir une couverture régulière de la semence.

3/ NETTOYER

Rincer les emballages vides trois fois et vider l'eau de rinçage dans la cuve.



FICHE D'IDENTITÉ



COMPOSITION

210 g/l Imidaclopride

12 g/l Tébuconazole

Formulation

Suspension concentrée pour traitement des semences (FS)

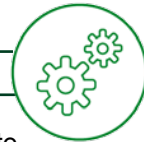
PROFIL TECHNIQUE



CARACTERISTIQUES

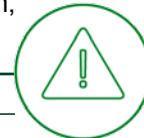
- Une efficacité fiable
- Une faible dose d'utilisation pour une facilité d'emploi.
- Semence traitée manipulable.
- Protection insecticide de haute qualité et inodore.
- Propriétés de désinfection acquises par les croissances racinaires au stade germinatif.

> MODE D'ACTION



Nuprid Max[®] est un produit issue d'une parfaite combinaison avec une ratio spécifique et exacte des deux molécules clés, qui offre une polyvalente efficacité contre à la fois les insectes, les ravageurs et les maladies fongiques des semences du blé.

- 1) **Imidaclopride** : Insecticide de la famille des "neonicotinoïdes" Il agit au niveau du système nerveux des insectes, par contact et par ingestion. Avec une action systémique, cette substance active présente un large spectre d'efficacité sur les insectes piqueurs, suceurs, certains coléoptères, diptères et lépidoptères.
- 2) **Tébuconazole** : Fongicide systémique de la famille des triazoles. grâce à ses propriétés systémiques, il agit de manière préventive et curative. C'est une molécule qui assure une protection efficace et compétitive sur un large spectre de maladies de semences : rouille, fusarium, septoriose et mildiou.



> RECOMMANDATIONS

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Le manipulateur de la spécialité **NUPRID MAX[®]** doit être obligatoirement muni de tous les moyens de protection (gants, tenue de protection, visière, chaussures adéquates, casque, etc.) et doit éviter tout contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant toutes les opérations de traitement et de manipulation dudit produit.
- Interdire l'accès à la parcelle traitée à toute personne non impliquée dans les opérations de traitement et aux enfants.
- Ne pas traiter contre le vent afin d'éviter des expositions répétées et prolongées au brouillard de pulvérisation.
- Pas d'antidote spécifique, traiter symptomatiquement.
- Les vêtements souillés doivent être enlevés immédiatement et lavés avant leur réutilisation.
- Pour tous les mélanges avec d'autres produits, prendre contact avec la société concernée.
- Respecter les doses prescrites et les époques d'application.
- En cas de versement accidentel : isoler la zone afin d'éviter la pollution du sol, des eaux superficielles, souterraines et des sorties d'eaux ; recouvrir la zone contaminée avec du sable et/ou de la terre et puis transférer dans des containers propres et secs. Ne jamais utiliser l'eau pour nettoyer la zone affectée.
- Ne pas semer en pleine floraison des plantes adjacentes et près de ruches : Produit très toxique pour les abeilles.
- Les eaux de lavage et de rinçage ainsi que les restes de bouillies ne doivent en aucun cas contaminer les étangs, mares, cours d'eaux, ni les points d'eau, les eaux naturelles et les égouts : Produit toxique pour les organismes aquatiques.

STOCKAGE

Stocker dans un local aéré fermé à clé à l'abri de l'humidité dans les emballages d'origine à l'écart des aliments et des boissons, hors de portée des enfants, des autres personnes non autorisées et des animaux domestiques.

EMBALLAGES VIDES

Les emballages vides doivent être rendus inutilisables et enfouis dans le sol loin des cours d'eau et des points d'eau.

PREMIERS SECOURS

- En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer les yeux pendant au moins 15 minutes.
- En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau, laver toutes les parties contaminées y compris les cheveux avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- En cas d'ingestion accidentelle, faire appel au médecin : pas d'anti-dotes spécifiques.
- En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais.
- En cas d'apparition de problèmes ou de malaises respiratoires persistants, appeler un médecin



Fournisseur : Nufarm S.A.S
28 Boulevard Camélinat 92230
Gennevilliers France
Tel : 00 33 (0) 1 40 85 50 50
www.nufarm.com



Distributeur : AMAROC S.A
152, Bd Abdellah Ben Yacine
20300 Casablanca
Tél.: 05 22 24 24 71
Fax : 05 22 24 44 53
E-mail: contact@amaroc-agro.com

